

« Un quart de la saison perdu »

Malgré les protocoles travaillés depuis des mois, le président Macron a coupé court aux espoirs des amateurs de sports d'hiver. Parmi lesquels de nombreux Belges.

ÉRIC RENETTE

Le grand air des montagnes est supposé donner force et vigueur. Il en faut certainement pour supporter les mauvaises nouvelles comme celles que le président français Emmanuel Macron a lancées aux professionnels des sports d'hiver, annonçant la fermeture des pistes de ski jusqu'au début janvier (les stations ouvriront pour les vacances de Noël mais pas les remontées). Pour les Belges, les choses semblaient claires depuis quelques jours, le Premier ministre ayant déconseillé de se rendre aux sports d'hiver. Les terrains de jeux se situant hors de Belgique, certains pensaient pouvoir quand même s'y rendre puisque ce n'est pas interdit mais seulement déconseillé...

À Val D'Isère, Cécile Ferrando, directrice promotion et tourisme, fait face au vent des mauvaises nouvelles : « Les professionnels de la montagne ont eu rendez-vous avec les services du Premier ministre lundi, ils avaient évoqué un temps de la réflexion. Mais le discours de Macron a tout interrompu. Ce n'est pas très clair. Les Suisses ont déjà ouvert, les Espagnols annoncent qu'ils vont ouvrir, comme les Autrichiens. Chacun va tirer la couverture à lui. Pour en savoir plus, on doit attendre début décembre, on a à nouveau rendez-vous avec Matignon. »

On est prêts

« Nous, on est prêts », enchaîne Frédéric Vanbuynden, un Ostendais moniteur de ski à « Val d'I », un saisonnier pour qui le ski est une passion mais aussi la seule source de revenus en saison d'hiver. Il s'estime chanceux puisqu'il va quand même avoir un minimum de travail durant trois semaines dans la station pour préparer le Criterium de la première neige, épreuve de la Coupe du monde, qui aura lieu à huis clos du 12 au 20 dé-

cembre. « Il y aura des représentants de différents pays, plus de 2.000 personnes au total, organisés un peu comme pour le Tour de France, avec des bulles qui ne se mélangent jamais : celle des sportifs, de la presse, des organisateurs. Chaque équipe a son hôtel, son bus propre pour les déplacements », détaille Cécile Ferrando.

« En attendant, si le ski est interdit pendant les vacances de fin d'année, j'aurai perdu un quart de la saison. On est saisonniers, on est habitués, on sait qu'on travaille normalement du 28 novembre au 1^{er} mai. Puis il y a la saison d'été, mi-juin à fin septembre, où je développe des activités à vélo qui commencent tout doucement à marcher, heureusement », poursuit Frédéric Vanbuynden. « Certains n'ont plus travaillé depuis le 17 mars dernier », poursuit Cécile Ferrando. « Ceux qui ont travaillé cet été ont été récompensés parce qu'il y a eu plus de monde que d'habitude, mais les autres... Vous savez, pour passer la saison, les commerçants, les restaurants doivent commander la marchandise début décembre et payer dans les 30 ou 60 jours. Je pense que certains ne passeront pas l'hiver. »

Des protocoles

Le Syndicat national des moniteurs du ski français regrette : « Tous les acteurs de la montagne ont été plus que jamais soudés et responsables afin d'appréhender cette saison d'hiver dans la plus stricte sécurité sanitaire, et nous avons fait admettre à Matignon l'idée d'attendre encore 10 à 15 jours pour une prise de décision plus en phase avec l'évolution de l'épidémie ! » Le président Macron n'en a pas tenu compte.

Des protocoles précis ont été établis pour assurer un fonctionnement préventif permettant de pratiquer une activité d'extérieur qui s'accompagne d'une



partie « après-ski » qui, elle, favorise la proximité même si l'ouverture des cafés et restos est reportée à la mi-janvier (au moins) en France. « On a travaillé cet été sur des protocoles détaillés qu'on a d'ailleurs testés en été sur le glacier qui a été ouvert au ski : masque obligatoire dès qu'il y a du monde (masques chirurgicaux classiques ou buffer) sur les remontées mécaniques. Et dans les files pour y accéder, on est priés de respecter la distanciation. On multiplie tout ce qui peut se faire sans contact comme la réservation et la délivrance des forfaits, le passage des contrôles, les retours en station à ski plutôt que les bus/navettes, etc. On a été plus loin avec des visuels communs pour toute la station, la réassurance sanitaire pour les commerces, les hôtels, les restos, les bars. Et s'ils ne sont pas autorisés à ouvrir, on imagine aussi des restos et bars qui font des choses à emporter », poursuit Cécile Ferrando.

« Tous les moniteurs seront testés avant le début de la saison puis toutes les semaines », poursuit le moniteur ostendais. « Pour éviter le brassage des groupes, on va s'arrêter avant les télé-

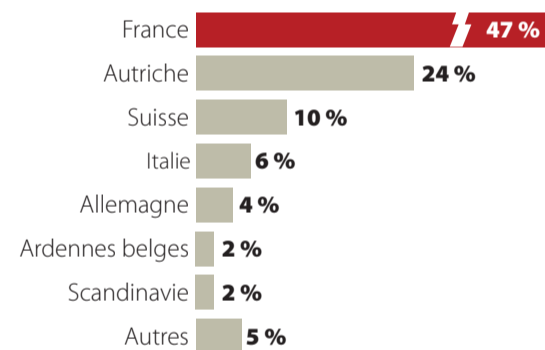
sièges pour enfiler les masques plutôt que là où tout le monde s'arrête... »

Malgré ces dispositifs, coulés dans des protocoles, les réservations ne décollent évidemment pas devant tant d'incertitudes. « D'habitude, à cette époque, les réservations représentent déjà 60 % de la saison. Cette année, on est plus ou moins à 38 %. Le reconfinement en novembre a fait un véritable stop. »

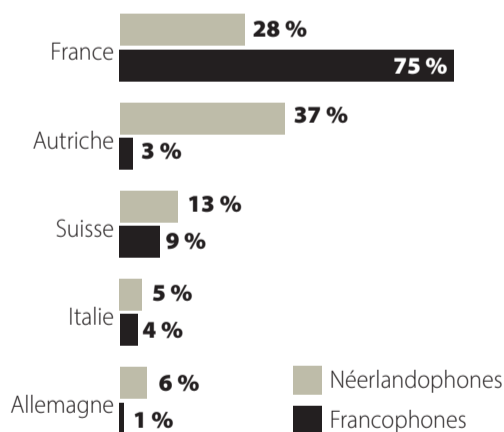
L'air de la montagne a intérêt à être très fortifiant cette année.

Beaucoup d'incertitudes dans les stations de sports d'hiver cette année... © BELGA

Pays et région de destination de sports d'hiver



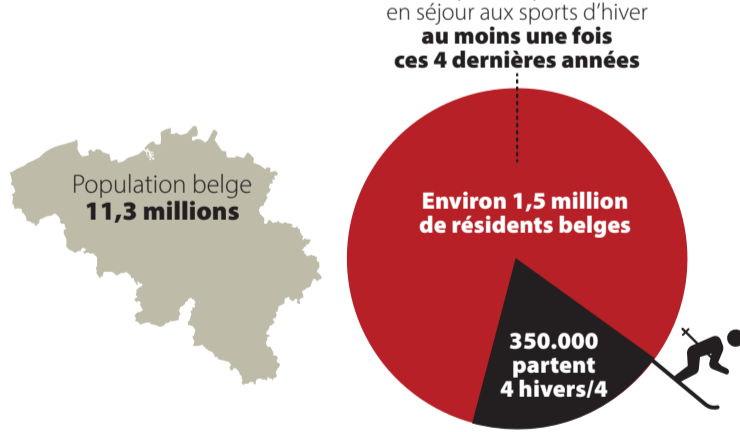
Pays de destination sports d'hiver selon le régime linguistique



Ski en zone rouge : les assurances fonctionnent malgré tout

Même si la Belgique déconseille strictement de voyager à l'étranger, notamment pour aller faire du ski durant ces fêtes de fin d'année, certains pourraient néanmoins prendre le risque d'aller faire du « sport d'hiver et d'extérieur » dans des stations qui ne demandent sans doute pas mieux que de les accueillir. S'ils s'y cassent une jambe ou sont atteints du coronavirus, les compagnies qui assurent l'assistance à l'étranger les couvriront néanmoins. « Il faudrait une interdiction formelle du ministère des Affaires étrangères ou bien que les pays hôtes refusent explicitement les clients belges chez eux et que leur arrivée devienne illégale pour que ça puisse être interprété autrement », confirme Xavier Van Caneghem chez Europ Assistance. Quant aux assurances concernant les annulations des séjours, elles sont liées à chaque prestataire et/ou agence de voyages. Dans la majorité des pays « skiables », des assurances annulation sont systématiquement proposées. En France, l'annulation et le remboursement des forfaits remontées mécaniques restent possibles jusqu'à 24 heures avant leur activation. E.R.

Les Belges et les sports d'hiver



Source : LHM Conseil, étude 2019 menée pour Savoie Mont Blanc Tourisme et plusieurs stations de ski savoyardes

Après le casse-tête des zones, l'UE face à celui du ski

Si vous avez aimé la saga des zones et ses questions à s'arracher les cheveux – si je pars d'une zone rouge, que je transite par une orange est-ce que je peux aller passer mes vacances en zone verte ? –, vous allez adorer la saison 2 consacrée aux sports d'hiver. C'est de nouveau la cacophonie : chaque pays y est allé de sa propre organisation. Le président français a annoncé mardi soir que les stations seraient fermées jusqu'à la mi-janvier. Ce jeudi, son Premier ministre a rectifié : les stations seront

ouvertes, mais les remontées mécaniques seront fermées (pour ceux qui aiment aller au ski sans... skier). Les Italiens, marqués par l'expérience de l'année passée, jouent la prudence et gardent leurs stations fermées tout en appelant à une concertation européenne sur le sujet. L'Autriche compte ouvrir ses pistes mais accepterait de se plier à une fermeture générale – ce que l'Allemagne réclame – si l'UE accepte de rembourser 80 % des pertes. Le bras de fer s'annonce compliqué et pourrait trouver un dé-

noisement le 2 décembre. « La décision d'autoriser ou non les sports d'hiver relève de compétence nationale », a rappelé l'un des porte-parole de la Commission, Stefan de Keersmaecker. « Lever les restrictions trop tôt pourrait augmenter le risque d'une résurgence du virus. Le but, c'est d'avoir une coopération. » La Commission doit présenter le 2 décembre ses recommandations sur les voyages durant les vacances d'hiver afin d'éviter un rebond. Sa stratégie est baptisée « Rester en sécurité ». Reste la

Suisse, hors UE, qui a fait le choix d'ouvrir ses stations. Et risquerait de voir débarquer Belges, Français et Allemands déçus sur ses pistes. Car aujourd'hui... rien ne les empêche. Concrètement, est-ce que je peux passer le 31 décembre sur une piste suisse ou autrichienne ? Si les Affaires étrangères belges ont promis de communiquer à ce sujet d'ici la fin de la semaine, la réponse aujourd'hui se base sur les recommandations en cours : les avis de voyage sont fortement déconseillés. Si l'on prend

la décision de voyager, c'est en son âme et conscience et en prenant en compte les risques que cela implique. Et l'obligation d'observer une quarantaine au retour si l'on a séjourné en zone rouge. Par ailleurs, si l'on compare avec la situation de cet été, la Belgique ne peut pas être tenue pour responsable des décisions prises dans le pays pendant le séjour. Comme cela a été le cas au Maroc, le pays qui vous accueille peut décider subitement de fermer ses frontières et compliquer votre retour. MARINE BUISSON